

Projet Pipeline St-Laurent
ULTRAMAR

Mémoire présenté par
NEILSON INC.
Entrepreneur général dont le
siège social est situé à Saint-Nicolas (Québec)

à

La Commission du bureau d'audiences
publiques sur l'environnement (BAPE)
et
L'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Pipeline St-Laurent
Un projet essentiel pour sécuriser le transport et l'approvisionnement

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Neilson inc. est une entreprise fondée en 1963 par monsieur Dante Fava dont le siège social se situe à Saint-Nicolas et est incorporée selon les statuts refondus de la province de Québec, chapitre 276, article 11.

À ses débuts, Neilson inc. se spécialise dans les travaux publics en réalisant des travaux d'égouts, d'aqueduc et de voirie municipale.

Durant les années 70, Neilson inc. élargit son champ d'activité et exécute des contrats de routes pour les principaux paliers gouvernementaux. À la fin de cette décennie, Neilson inc. entreprend son aventure à la Baie James et y demeurera présente jusqu'à la fin des ouvrages de la Phase I au milieu des années 80.

En 1981, monsieur Fava cède la direction de Neilson inc. à ses trois fils, Jean, Franco et Mario. Les trois frères poursuivent dans le même sens que leur père et portent l'entreprise au sommet de l'industrie de la construction.

Depuis plusieurs années, Neilson inc. est reconnue parmi les grands bâtisseurs québécois. Ne reculant devant aucun défi, elle élargit son expertise en s'impliquant dans les domaines de la fibre optique, de la canalisation souterraine et des travaux de gaz naturel.

Aujourd'hui, Neilson inc. participe fièrement à la construction de tous les travaux de génie civil de grande envergure au Québec et à l'extérieur, tels le métro de Laval, les centrales hydroélectriques de Péribonka, Eastmain-1, Chute-Allard et Rapides-des-Cœurs, le méga projet hydroélectrique de l'Eastmain-1-A et des forages de tunnel en Ontario. En co-entreprise avec EBC inc, Neilson démarre un contrat de tunnel pour Nova Gold Resources Inc. à Galore Creek en Colombie-Britannique.

PLACE DU PROJET PIPELINE ST-LAURENT DANS LE MILIEU

Impacts sur l'économie régionale

Considérant d'autres projets développés et menés à terme par Ultramar, nous croyons que ce dernier s'assujettira au contenu régional pour le choix des entrepreneurs lors de l'octroi des contrats.

Ultramar a démontré jusqu'à présent qu'il est un citoyen corporatif engagé et attentif aux besoins de la communauté.

Évidemment, un projet d'une telle envergure a des répercussions positives sur l'ensemble des régions par où passe le pipeline. Le pipeline se veut un transport sécuritaire, constant et continu, du terminal de Montréal-Est vers tout le sud-ouest du Québec, consolidant ainsi le rôle clé joué par le terminal d'Ultramar.

La phase «construction» pourrait entraîner la création $\pm 2\,000$ emplois directs et indirects dans la région durant la construction. Ces emplois, même temporaires, s'ajoutent évidemment aux emplois permanents

d'exploitation des installations, ce qui signifie près de 15 emplois permanents.

Tous ces emplois, temporaires et permanents, engendreraient des retombées économiques inestimables et profitables à tous les secteurs commerciaux des régions déversées par le pipeline tels qu'hôtellerie, restauration, commerce de détail et différentes entreprises de service.

Impacts environnementaux

Étant tout près d'Ultramar, nous sommes témoins des nombreux déraillements que les trains d'Ultramar ont subis en plus de tous les inconvénients qui s'en suivent.

Il est évident que le transport par pipeline va réduire les émissions de gaz à effet de serre comparativement au transport par train et par bateau.

L'étude identifiant le tracé du pipeline démontre l'absence de zones protégées telles que les habitats sauvages et les sanctuaires d'oiseaux et

aucune espèce menacée de disparition n'occupe cette zone. Les impacts sur l'environnement sont mineurs.

CONCLUSION

Les principes défendus par la Loi de la qualité de l'environnement du Québec et les autres législations obligeant la réalisation d'études d'impacts pour tout grand projet de développement au Québec, en plus de la tenue d'audiences publiques permettant à tout citoyen ou groupe organisé de faire valoir son point de vue, sont la preuve que notre société est mature et capable de prendre ses responsabilités.

Dans ce projet de construction de pipeline, le promoteur a démontré son sens des responsabilités et son sérieux en investissant des sommes importantes dans l'information transmise aux citoyens. Nous avons toutes les raisons de croire, à ce moment-ci, que le pipeline St-Laurent constitue un projet acceptable et bénéfique à plus d'un égard dans la mesure où les audiences publiques démontreront que le projet est viable, sécuritaire et

respectueux de l'environnement, des personnes et du milieu dans lequel il sera implanté.

Enfin, à une époque où l'État se retire de plus en plus des investissements dans les projets privés, il faut souligner le courage et la détermination d'Ultramar qui ne reçoit aucune aide financière gouvernementale pour la réalisation d'un tel projet.

Nous croyons sincèrement que le pipeline St-Laurent constitue une occasion exceptionnelle pour notre industrie.

Pour toutes ces raisons, nous sommes en faveur de l'implantation d'un pipeline dans sa globalité.

Par : Aurèle Gaudet ingénieur civil.

Gaétan Lapointe Directeur Relation de Travail